

FIP Ecosolaire

Compte rendu semestriel d'activité au 30 septembre 2017



Définition du FIP

Un FIP, fonds d'investissement de proximité investit majoritairement dans des PME non cotées implantées dans une zone régionale spécifique, à savoir pour le FIP Ecosolaire : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Au 30 septembre 2017

**VALEUR LIQUIDATIVE
DE LA PART A
586,46 €**

Évolution des performances



Caractéristiques générales du fonds

Code Isin part A	FR0010788869
Date de constitution	Novembre 2009
Clôture comptable	31 mars
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Oddo & Cie
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Gestion administrative et comptable	EFA

Actif net du fonds

11 933 181,20 €

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 septembre 2017 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

REVUE DE GESTION

Pour rappel, le FIP Ecosolaire est entré en période dite de "préliquidation" au sens du Code monétaire et financier en date du 30 mars 2016 afin de lui permettre de vendre ses participations dans les meilleures conditions et de garantir l'égalité de traitement entre les porteurs de parts. L'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession des participations du portefeuille afin de distribuer aux porteurs les sommes provenant des différentes opérations.

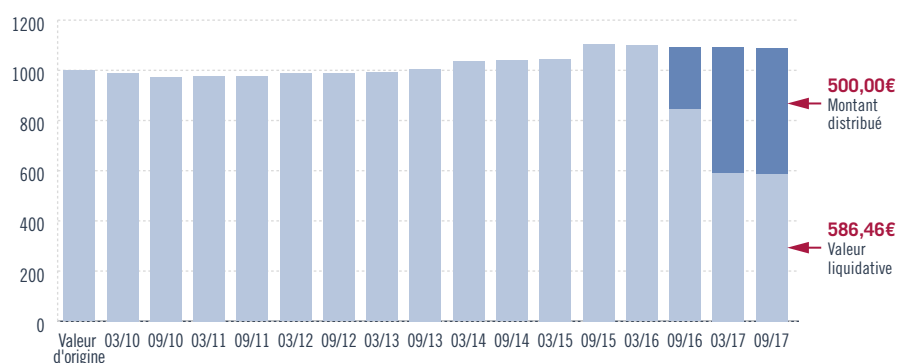
Depuis sa mise en pré-liquidation, le FIP a procédé à deux distributions partielles d'actif d'un montant total de 500,00 euros par part. La performance du FIP, distribution incluse, est de -0,4 % sur le semestre et de +98,6 % depuis l'origine.

Au 30 septembre 2017, le FIP est investi dans **3 sociétés innovantes** pour un montant de **5,7 millions d'euros** (en valeur estimée).

Les **placements diversifiés** s'élèvent à **6,2 millions d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes), ils sont composés de liquidités ainsi que d'OPCVM monétaires.

Nous vous informons également que, par décision du Directoire du 13 juillet 2017, Idinvest Partners a décidé de prolonger la durée du FIP Ecosolaire d'une année à compter du 31 décembre 2017. Cette décision a été prise conformément à l'article 6 du Règlement du FIP afin de permettre au fonds de céder ses participations en portefeuille dans les meilleures conditions.

Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



INVESTISSEMENTS EN PME RÉGIONALES

Faits marquants sur le semestre

En mars 2016, les actifs de la société **Akuo Istres** ont été cédés à la société TRIGE (The Renewables Infrastructure Group Limited) dans le cadre d'une cession minoritaire d'un portefeuille d'une capacité de production d'environ 49 MW. La société, qui ne détient plus que de la trésorerie dans son bilan, a été liquidée en décembre 2017 afin de permettre aux actionnaires de la société d'encaisser le prix de cession de ces actifs. Grâce à cette distribution, le FIP Ecosolaire a pu effectuer une nouvelle distribution de 250 euros par parts fin 2017.

Variations de valorisation au cours du semestre

Au cours du semestre, il n'y a pas eu de modification de valorisation des sociétés du portefeuille.

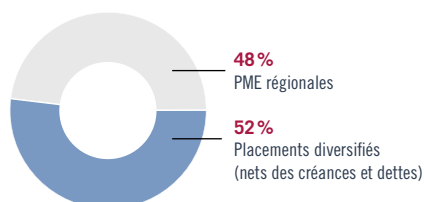
Les sociétés **Energie du Porcien** et **Eolienne de Rully** poursuivent leur développement et l'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession pour ces participations.

Sociétés du portefeuille au 30 septembre 2017

PME régionales	Secteur	Région	Prix de revient (€)
Akuo Istres	Énergie solaire	Provence-Alpes- Côte d'Azur	2 013 058
Energie du Porcien	Énergie éolienne	Hors régions éligibles	2 018 132
Eoliennes de Rully	Énergie éolienne	Hors régions éligibles	2 033 597

Répartition

Portefeuille (en valeur estimée)



PME régionales (répartition sectorielle)

